

PSAC EDUCATION IN THE NATIONAL CAPITAL REGION

www.psac-ncr.com



FORMATION SYNDICALE DE L'AFPC DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

www.afpc-rcn.com



**OTTAWA REGIONAL
OFFICE / BUREAU
RÉGIONAL D'OTTAWA**

613 560-2560
educ-ott@psac-afpc.com

**GATINEAU REGIONAL
OFFICE / BUREAU
RÉGIONAL DE GATINEAU**

819 777-4647
educ-gat@psac-afpc.com

WINTER / HIVER 2018

JANUARY

Talking Union Basics (TUB)

January 19 & 20: 9 a.m. to 5 p.m.
English Course

Module: The Art of Argument

January 22: 5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

FEBRUARY

Basic Health & Safety Training

February 9 & 10: 9 a.m. to 5 p.m.
English Course

MARCH

NEW DATE! Module: Disability Insurance - How to Successfully File a Claim

March 5: 5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

Grievance Handling

March 9 & 10: 9 a.m. to 5 p.m.
English Course

Module: The Steward as a Problem Solver

March 12: 5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

Convention procedures*

March 16: 9 a.m. to 5 p.m.
English Course
(*For delegates to the PSAC Convention)

Duty to Accommodate

March 23 & 24: 9 a.m. to 5 p.m.
English Course

APRIL

Advanced Health & Safety Training

April 9 to 12: 9 a.m. to 5 p.m.
Bilingual Course (interpretation)

Module: Introduction to Mental Health in the Workplace

April 16: 5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

Mobilization 101

April 21: 9 a.m. to 5 p.m.
English Course

JANVIER

ABC du syndicat

19 et 20 janvier : 9 h à 17 h
Formation bilingue*
Les membres doivent comprendre le français et l'anglais et s'expriment dans la langue de leur choix. Le cours est offert par une personne bilingue, sans interprétation.

Module : l'Art d'argumenter

22 janvier : 17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

FÉVRIER

MARS

Règlement de griefs

2 et 3 mars : 9 h à 17 h
Formation en français

NOUVELLE DATE ! Module : Assurance-invalidité – Réussir sa réclamation du premier coup

5 mars : 17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

Formation de base en santé et sécurité

9 et 10 mars : 9 h à 17 h
Formation en français

Module : le rôle du délégué pour résoudre les conflits

12 mars : 17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

Procédures de congrès*

16 mars : 9 h à 17 h
Formation en français
(*Délégué-e-s au Congrès de l'AFPC)

Prévenir la violence en milieu de travail

23 et 24 mars : 9 h à 17 h
Formation en français

AVRIL

Obligation d'adaptation

6 et 7 avril : 9 h à 17 h
Formation en français

Formation avancée en santé et sécurité

9 au 12 avril : 9 h à 17 h
Formation bilingue (interprétation)

Module : Introduction à la santé mentale en milieu de travail

16 avril : 17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

Mobilisation 101

21 avril : 9 h à 17 h
Formation en français

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS ABOUT UNION EDUCATION

Who can attend?

All members in good standing can apply to attend a union course. For advanced courses, you must obtain a recommendation from your Local or your Component or from a PSAC-NCR Regional Council Executive member.

What can I expect from a PSAC course?

We use teaching methods that are participatory, transformative, which promote inclusion, encourage reflection and dialogue, and include a mix of techniques to respond to various learning styles. Our courses are participant centered.

When are courses offered?

Most of our core courses are offered on Friday and Saturday. We also offer evening seminars (modules) and occasionally offer courses during weekdays.

Do I have to pay to attend?

Not at all! In fact, we reimburse your expenses. Here is what we pay:

- **We reimburse directly to you** your loss of salary or annual/vacation leave you have incurred in order to attend the course.
- If you are a **Treasury Board member in the PA, EB, SV or TC groups**, we have negotiated a new Paid Union Leave that you can use to avoid pay disruption.
- A 50\$ allowance is provided to members who attend a course on Saturday or Sunday and who reside less than 40 km from the course location. Members who reside more than 40 km from the course will be reimbursed parking, the lunch per diem and travel expenses;
- For courses presented on a week day, we pay a lunch per diem (or provide lunch), parking expenses and travel costs in some situations;
- Additional family care costs, if applicable, in accordance with the PSAC Family Care Policy.

Where are the courses held?

They often take place at our PSAC Regional Offices. The confirmation letter provides course location details. French courses are usually offered by our Gatineau Regional Office. English courses are usually offered by our Ottawa Regional Office.

FOIRE AUX QUESTIONS À PROPOS DE LA FORMATION SYNDICALE

Qui peut participer ?

Tous les membres en règle peuvent s'inscrire à nos formations. Pour les cours avancés, vous devez obtenir une recommandation de votre section locale, de votre Élément ou d'un dirigeant ou une dirigeante du Conseil de l'AFPC-RCN.

Quels genres de cours offrez-vous ?

Nous utilisons des méthodes de formation qui sont axées sur la participation et la transformation, qui favorisent l'intégration, qui encouragent la réflexion et le dialogue et qui utilisent différentes techniques afin de répondre aux divers styles d'apprentissage. Nos cours sont centrés sur les participantes et les participants.

Quand les formations ont-elles lieu ?

La plupart des cours de base sont offerts le vendredi et le samedi. Nous offrons également des séminaires (modules) en soirée et, parfois, des cours pendant la semaine.

Y a-t-il des frais d'inscription ?

Pas du tout! En fait, nous remboursons vos dépenses. Voici ce que nous payons :

- **Nous vous remboursons directement pour** la perte de salaire ou de congé annuel encourue afin de participer à la formation de l'AFPC.
- Si vous êtes un membre au **Conseil du Trésor des groupes PA, EB, SV ou TC**, nous avons négocié un congé syndical payé que vous pouvez utiliser pour éviter une interruption de votre paye.
- Une allocation de 50\$ est payée aux membres qui suivent une formation un samedi ou un dimanche et qui résident à moins de 40 km du lieu de la formation. Les membres qui résident à plus de 40 km du lieu d'une formation auront droit à un remboursement des frais de stationnement, du déjeuner et des frais de déplacement ;
- Pour les formations présentées un jour de semaine, nous payons l'indemnité du déjeuner (ou nous offrons le repas); les frais de stationnement et les frais de déplacement dans certaines situations;
- Les frais de garde familiale supplémentaires, le cas échéant, conformément à la politique de garde familiale de l'AFPC.

Où se tiennent les cours ?

La plupart du temps, ils sont offerts dans les bureaux régionaux de l'AFPC. La lettre de confirmation précise le lieu. Les cours présentés en français sont généralement offerts par le bureau régional de Gatineau. Les cours présentés en anglais sont généralement offerts par notre bureau régional à Ottawa.

